

## Groupe citoyen « Culture religieuse et humaniste à l'école laïque »



### Rapport d'activités 2018

[www.ecolelaïque-religions.org](http://www.ecolelaïque-religions.org) L'indication (\*\*\*) signale les documents accessibles sur ce site

#### Loi sur la laïcité de l'Etat. (\*\*\*) Mission accomplie !

Le 10 février 2019, la loi a été acceptée. Nous savons que certains points feront encore l'objet de recours mais nous nous réjouissons que l'article 12 - qui résume le combat que nous avons mené depuis si longtemps - n'ait été contesté par personne. Désormais les 3500 élèves de chaque degré de la scolarité obligatoire bénéficieront grâce à cet article "**d'un enseignement du fait religieux dans sa diversité**". C'est ainsi que la réponse du Conseil d'Etat (\*\*\*) de 2006 à la Motion 1076 des Verts (\*\*\*) de 1996 trouve sa forme légale et que les réflexions du "Groupe de travail exploratoire sur la culture judéo-chrétienne à l'école" (Rapport Hutmacher 1999 \*\*\*) connaissent dans une large mesure leur aboutissement.

#### Précisions

On comprendra aisément que compte-tenu du sujet ci-dessus, ce rapport 2018 déborde un peu sur 2019...

#### DIP

En juillet, nous avons reçu une lettre de Mme la Conseillère d'Etat A. Emery-Torracinta qui a donné un nouvel élan à nos échanges de correspondance antérieurs. Cette missive constitue d'une part la réponse à la question posée au Grand Conseil par le député J.-M. Bugnion (Q-500 \*\*\*) en juin 2016; d'autre part, elle indique comment le DIP va déployer au cours des années 2018 à 2021 les séquences pédagogiques pour l'enseignement du fait religieux. En janvier 2019 la Conseillère d'Etat - en compagnie de Mme Isabelle Vuillemin, directrice du Service enseignement et évaluation - a invité notre groupe pour une présentation du nouveau matériel d'enseignement et un échange. Rencontre très fructueuse.

#### Projet Transition

L'évolution positive de la situation a suscité le début d'une réflexion qui se poursuivra en 2019. Dans cette ligne, les archives du Groupe citoyen ont fait l'objet d'un classement par quatre étudiants de la Haute école de gestion. Ils ont rendu leur rapport final en juin 2018 sous la responsabilité de Mme Basma Maklouf Shabou, professeure HES. Ce travail sera certainement très utile aux auteurs de l'ouvrage que nous annonçons dans le rapport 2017 (\*\*\*) et dont nous espérons la publication pour le début 2020.

Les archives du groupe (une vingtaine de classeurs) sont maintenant déposées à InCite (Institut d'études de la citoyenneté / Faculté des sciences sociales) et seront proposées à diverses institutions genevoises. Rappelons la raison qui a amené nos interlocuteurs à manifester de l'intérêt pour ces documents : **« A plus long terme, la valorisation de l'identité historique, culturelle et documentaire du Groupe citoyen pourra être utile à la réflexion collective sur l'intégration de l'enseignement religieux au niveau national et international. »**

## Contacts

Notre action implique évidemment des contacts avec les différents partenaires de notre réseau. Dans l'impossibilité de tous les citer nous évoquons les trois suivants: **Horizon Parrhesia (\*\*\*)** Ce nouvel organisme propose un espace de réflexion et de dialogue à des professionnels de terrain et a organisé entre autres une très intéressante table ronde "Pratiques de la laïcité" le 7 juin. Il propose également des rencontres de formation continue en enseignement de l'histoire des religions. Nous avons collaboré avec le **Cercle liberté de conscience et laïcité** pour la réflexion préparatoire à notre prise de position en vue de la votation du 10 février. Le **Syndicat des enseignants romands** a tenu ses assises le 22 septembre dernier sous le titre "Laïc, le hic" (\*\*\*)). L'occasion nous y a été donnée d'exposer l'évolution récente de la situation à Genève et de prendre connaissance de ce qui se fait dans les autres cantons romands.

## Site internet

Ouvert en 2006, notre site continue à être alimenté par des dossiers offrant une synthèse de différents aspects touchant à l'enseignement du fait religieux et à la laïcité, parmi lesquels :

- 1994-2018 : 24 ans de réflexion au DIP (\*\*\*)
- 1996-2018 : 22 ans de débats au Grand Conseil sur un sujet sensible (\*\*\*)

## Formation

Nous nous réjouissons d'apprendre que le DIP a introduit, en automne 2018, du matériel pédagogique spécifique accompagné d'un solide programme de formation obligatoire du corps enseignant de l'enseignement obligatoire, avec des conférences données par des universitaires spécialistes de l'histoire des religions, et consolidées par des ateliers pratiques axés autour de la mise en oeuvre en classe des séquences pédagogiques.

Ce programme répond aux besoins des enseignants : en effet, on se souvient (\*\*\*) qu'en 2013 une moitié des enseignants du primaire avaient répondu ne pas être à l'aise avec ces questions.

## Conclusion. Mission accomplie ?

En inscrivant pour la première fois depuis 150 ans l'enseignement du fait religieux dans la loi, Genève a franchi une étape importante. Mais la tâche n'est pas pour autant terminée. Les moyens d'enseignement vont être progressivement mis à disposition. Restent de nombreuses questions parmi lesquelles celle de la formation (initiale principalement) des enseignants. De nouvelles étapes sont prévisibles pour que "la culture religieuse et humaniste ait la place qui doit lui revenir dans l'enseignement public" (citation de notre tract de 2008 "Une action citoyenne" \*\*\*). Depuis la salutaire prise de conscience de l'analphabétisme religieux dans les années 80-90, jusqu'aux vives préoccupations actuelles en vue de préserver la paix sociale, nous avons alerté sans relâche les enseignants, les parents, le monde politique, à qui il appartient désormais d'observer la mise en oeuvre de l'enseignement des faits religieux dans l'école genevoise. Affaire à suivre!

Genève, 11 mars 2019

**Distribution : Conseil d'État** : M. A. Hodgers, président ; Mme A. Emery-Torracinta, DIP ; M. P. Maudet, DDE; M. Th. Apothéloz DSE; M. A. Castella, secr. gén. adjoint DSE. **Grand Conseil** : M. J. Romain, président. **Commission des Droits de l'Homme** : M. Y. de Matteis, ancien président et membres. **DIP** : Mme I. Vuillemin, directrice Service enseignement et évaluation ; DGEO ; ES II. **Groupe de travail sur la laïcité** : M. J.-N. Cuénod, président et membres. **Cercle Liberté de conscience et laïcité** : M. P. Kunz, président et membres. **Association « Valeurs et Projets »** : Mme M.-J. Bachten, présidente et membres. **Centre intercantonal d'information sur les croyances CIC** : Mmes B. Knobel, directrice et C. Gonzales. **Médias** : Le Courrier. Tribune de Genève. Le Temps. RTS. Léman Bleu. Radio-Cité. Radio-Lac. Ce rapport est accessible sur le **site internet** du Groupe citoyen.